



CABINET

Leader du deuxième groupe d'opposition


Québec, le mardi 21 septembre 2021

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général
Édifice Pamphile-Le May
3035 des Parlementaires
Bureau 2.54
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue souhaite débattre ce mercredi 22 septembre 2021, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.



Josée Larouche
Directrice de cabinet

p.j.

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.E.S DE L'OPPOSITION

(Article 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale réaffirme qu'aucun projet d'exploitation et de transport d'hydrocarbure n'a obtenu l'acceptabilité sociale au Québec;

Qu'elle exprime ses inquiétudes de voir l'augmentation de la production pétrolière et gazière de l'ouest canadien venir miner les efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques;

Que l'Assemblée nationale exige du nouveau gouvernement canadien qu'il interrompe toute subvention aux entreprises pétrolières et gazières avec l'argent des Québécois et Québécoises. »

Présentée par la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue

Le mercredi 22 septembre 2021